

Résolution du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Mmes Andrienne Soutter, Mary Pallante, Silvia Machado et Annina Pfund: «PUS et PLQ: que fait-on de la culture?»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 28 juin 2011, dans le rapport PA-78 A / R-108 A)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que le règlement définitif relatif aux plans d'utilisation du sol (PUS) de la Ville de Genève a enfin été adopté par le Conseil d'Etat;
- que le texte impose une certaine proportion de logements, mais aussi d'espaces verts;
- que ce règlement donne, en plus, des surfaces pour des activités ouvertes au public, favorisant l'animation et le lien social;
- que, une fois de plus, le constat est fait qu'aucune donnée de nature culturelle n'a été imaginée dans ce texte;
- que la Ville de Genève a de plus en plus de mal à favoriser l'émergence culturelle, faute de lieux appropriés,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat, afin d'ajouter cette donnée dans le règlement relatif aux plans d'utilisation du sol, que le Canton prévoit systématiquement des espaces culturels et des lieux pour les artistes, dans chaque projet de plan localisé de quartier soumis au Conseil municipal, et d'inscrire cette volonté dans le plan directeur communal.